

La Maison-Dieu, 210, 1997/2, 67-96
Sœur Catherine AUBIN

LES ENJEUX CHRISTOLOGIQUES DE LA DATE DU BAPTÊME

EN 386, à Milan, saint Augustin est baptisé durant la vigile pascale par saint Ambroise. Un siècle plus tard environ, Clovis reçoit le baptême à Reims, le jour de Noël 498 ou 499. Antonin de Plaisance au VI^e siècle, est témoin de la célébration du baptême le jour de l'Épiphanie, dans le Jourdain.

En situant le baptême à Pâques, à Noël, à l'Épiphanie, différents accents christologiques apparaissent et permettent une approche du sacrement du baptême à chaque fois spécifique et différente. Le baptême en étant célébré à l'une ou l'autre de ces dates, nous fait entrer d'une certaine manière dans *l'intelligence de la liturgie*¹ et nous permet d'être saisi par l'un des mystères du Christ ; son mystère pascal, son Incarnation, son baptême et son entrée dans la vie publique, entre autres. Aujourd'hui, redécouvrir le baptême à Pâques, c'est d'une certaine manière pour l'assemblée chrétienne, être renouvelée dans son identité individuelle et collective. En baptisant à Pâques, l'Église

¹ Avec plaisir, nous utilisons l'expression du titre heureux d'un livre récent du P. Paul DE CLERCK, *L'Intelligence de la liturgie* Paris, Éd. du Cerf (« Liturgie », 4), 1995.

se redit à elle-même qui elle est : fondée et enracinée dans la mort et la résurrection du Christ.

Quelle a été l'évolution de la pratique du baptême à Pâques et à d'autres dates ? La pratique liturgique au cours de l'histoire éclairera progressivement les enjeux christologiques de la date baptismale.

L'indétermination des deux premiers siècles

Les documents patristiques des deux premiers siècles au sujet du baptême permettent de dégager des accents qui éclaireront la suite. Nous emprunterons le résultat de ces analyses à la documentation de A. Benoit et C. Munier².

Premières orientations doctrinales.

Les écrits d'Ignace d'Antioche, de Clément de Rome, d'Hermas, de Justin, d'Irénée ou encore la Didaché et l'épître de Barnabé, montrent que leur théologie du baptême n'est pas unifiée. Les notions prédominantes des uns et des autres s'équilibrent de manière différente, selon les tempéraments, les circonstances, les milieux, et les moments. Cependant il est possible de présenter un fonds commun.

Ils insistent tous sur la nécessité d'une préparation intensive, comportant prières, jeûnes, veilles, permettant l'approfondissement des vérités de la foi chrétienne. Pour définir le baptême, plusieurs Pères reprennent les notions néo-testamentaires de nouvelle naissance, de nouvelle création, et de régénération. Pour décrire les effets du bain baptismal, ils mentionnent le don de l'Esprit et la rémission des péchés. Il s'agit surtout des péchés actuels des candidats au baptême, la question du péché originel ne

2. A. BENOIT, *Le Baptême chrétien au iie siècle*, Paris, PUF, 1953.
A. BENOIT et C. MUNIER, *Le Baptême dans l'Église ancienne, du ier au iii^e siècle* (T.C. IX), Berne, 1994.

s'étant pas posée à ces auteurs. Pour certains, le don de l'Esprit est en rapport étroit avec l'eschatologie, en tant que gage de la participation du baptisé à la nouvelle création ; pour d'autres le don de l'Esprit est vu comme promesse de vie éternelle, gage de l'immortalité et de l'incorruptibilité, en dehors de toute attente eschatologique précise. Du double point de vue de la rémission des péchés et du don de l'Esprit, le baptême apparaît donc comme une œuvre de Dieu.

Mais le baptême, s'il est grâce, est aussi engagement et source de devoirs. L'obéissance nécessaire qui en découle entraîne nombre d'obligations. Cette conception favorisera la tendance à ne recevoir le baptême que dans un âge avancé, voire à l'article de la mort. Cette compréhension évoluera lorsque le baptême sera mis en rapport avec le péché originel, et que la pénitence postbaptismale sera devenue une institution officielle de l'Église. Une autre notion apparaît souvent durant cette période, celle « d'illumination ». Ce concept revient fréquemment dans son rapport avec le baptême.

Les notions essentielles de la théologie baptismale au second siècle sont donc la rémission des péchés et le don de l'Esprit, ainsi que deux effets importants du baptême ; la régénération et l'illumination. Qu'en est-il alors de la théologie baptismale paulinienne ?

Les conclusions de l'étude d'André Benoit sont claires : « les thèmes baptismaux de Paul sont totalement absents. » La littérature patristique du II^e siècle ne relie pas directement la théologie baptismale à la mort et la résurrection du Christ, telle qu'elle est décrite dans la lettre de Paul aux Romains ou aux Colossiens. Par ailleurs, dans son article³ P. Bradshaw note que E. C. Ratcliff et G. Winckler ont observé que la toute première chrétienté syrienne accomplissait le baptême comme un « mime » du baptême du Christ dans le Jourdain, en ne faisant aucune référence à

3. P. BRADSHAW, « *Diem baptismo sollemniorum* », éd., *Eulogema. Studies in Honor of Robert Taft, s.j.*, (Studia anselmiana 110 – Analecta liturgica 17), Rome, 1993, p. 41-51.

l'idée contenue dans l'épître de saint Paul aux Romains, à savoir d'être baptisé dans la mort et la résurrection du Christ. La théologie paulinienne du baptême n'était donc pas première chez les Pères. Leur théologie baptismale, par certains aspects, se rapproche davantage de la conception johannique et, par d'autres aspects, de la conception des évangiles synoptiques. Par la suite, en Occident, la théologie paulinienne sera très présente et servira même à créer des liens entre le baptême et la date de Pâques. Mais il n'en a pas toujours été ainsi durant la période apostolique.

La réception immédiate du baptême.

Des préférences de dates existent-elles pour le baptême dès le début du christianisme ? Il semble que non. Les candidats, une fois leur préparation terminée, attendent la réception immédiate du baptême. « Cette manière de procéder cadre bien avec l'usage, constant à cette époque, de donner le baptême toute l'année sans préférence pour telle ou telle période liturgique, avec une tendance toutefois à en réserver l'administration au dimanche. Telle est la discipline que retracent, avec grands détails, les anciennes *Constitutions ecclésiastiques d'Orient*⁴. »

De même les informations concernant la période appropriée pour l'administration du baptême durant le premier siècle sont trop peu nombreuses pour affirmer que le baptême était donné à Pâques. Cela dit, ce n'est pas une raison pour exclure cette pratique, là où les chrétiens observaient cette fête. Une théologie pascale telle que l'expose Paul (voir Romains 6) et l'auteur de la première épître de Pierre peut faire penser que Pâques était un moment approprié, comme cela fut perçu plus tard. Pourtant il est difficile de supposer que la théologie pascale du baptême dérive de la pratique généralisée, dès la période apostolique, de la Pâque annuelle chrétienne comme occasion privilégiée pour conférer le baptême.

4. DE PUNIET, « Catéchuménat », dans DACL, t. 2, col. 2580, 1909.

La détermination du baptême à Pâques

Quelques témoignages connus montrent comment différentes approches du mystère pascal ont resserré autour de la cinquantaine pascale les célébrations liturgiques.

TERTULLIEN.

Dans son *Traité sur le baptême*, Tertullien nous fournit des indications précieuses sur l'initiation chrétienne et la liturgie baptismale au début du III^e siècle. Il fonde son élaboration doctrinale sur la pratique liturgique invoquée déjà comme une sorte de lieu théologique. Voici ce qu'il écrit :

XIX, 1. Le jour le plus solennel pour le baptême est par excellence le jour de *Pâques*, alors que s'est consommée la Passion du Seigneur en laquelle nous sommes baptisés. Il ne sera pas absurde d'interpréter en figure ce passage où le Seigneur pour fêter Pâques une dernière fois, envoie ses disciples la préparer en leur disant : Vous trouverez un homme portant de l'eau (Mc 14,13). C'est par le signe de l'eau qu'il indique l'endroit où il célébrera la Pâque.

2. En second lieu, le temps avant la *Pentecôte* est le moment le plus favorable pour conférer le baptême. C'est le temps où le Seigneur ressuscité se manifesta fréquemment aux disciples, le temps où la grâce du Saint-Esprit leur fut communiquée et qui laissa entrevoir à leur espérance le retour du Seigneur. C'est à ce moment-là, après son ascension au ciel, que les anges dirent aux apôtres que le Seigneur reviendrait comme il était remonté aux cieux, précisément à la Pentecôte. De même Jérémie dans ce passage : je les réunirai des extrémités de la terre en un jour de fête, (Jr 31,8) désigne par là le temps de Pâques jusqu'à la Pentecôte, ce temps qui est à proprement parler « jour de fête ».

3. Au surplus il reste que tout autre jour appartient au Seigneur. Toute heure, tout temps peut convenir au bap-

tême. Cela importe à la cérémonie, cela ne change rien à la grâce 5.

Le baptême à Pâques.

Dès la première phrase de ce texte, Tertullien fait ressortir clairement l'équation : *pascha = passio* ; « Le jour le plus solennel pour le baptême est par excellence le jour de Pâques, alors que s'est consommée la Passion du Seigneur en laquelle nous sommes baptisés. » Il désigne par Pâques la commémoration de la passion et de la mort du Christ avec déjà cette connotation de la victoire du Christ sur la mort. La célébration de la Pâque a pour objet la mémoire de la mort du Seigneur, mais aussi cette mémoire, en tant que passage vers la Résurrection. Le centre de gravité de la Pâque va se déplacer progressivement du Christ vers l'homme, parce que c'est l'homme qui doit passer du péché à la vertu, du monde à Dieu. Ainsi le sacrement pascal, en tant que sacrement de la passion du Sauveur, sera le baptême. Dans cette association deux accents sont soulignés ; à savoir, la Pâque-*passio*, en tant que passage du Christ, ce qui souligne la vision christologique, et la vision anthropologique mentionnée par le baptême dans lequel nous sommes baptisés. D'ailleurs Tertullien insiste sur cette notion de passage pour faire le lien entre le lieu de la Pâque et l'eau. Par le signe de l'eau il relie Pâques et le baptême, avec la citation de Marc 14, 13.

Le baptême à Pentecôte.

À cette fête de Pâques, Tertullien associe Pentecôte, qui désigne ici toute une période, celle qui a vu s'accomplir les apparitions du Seigneur, la venue de l'Esprit, l'annonce

5. TERTULLIEN, *Traité du baptême*, 19, Paris, Éd. du Cerf (SC 35), 1952, p. 93-94.

de la Parousie, et l'Ascension. Cette période n'est que le prolongement de la joie de Pâques, si bien qu'elle apparaît comme un seul jour solennel. Ici, Tertullien désigne un temps long qui, loin de faire nombre avec une fête de la résurrection, célèbre, dans son unité, toute l'économie du salut réalisée par le Christ le jour de Pâques et les semaines suivantes. Le temps de la résurrection n'est pas vécu comme aujourd'hui, selon une succession chronologique, et aucune journée particulière n'est consacrée à commémorer la montée du Seigneur au ciel ou la descente du Saint-Esprit. La Cinquantaine fait revivre aux chrétiens le mystère du salut et prolonge la joie pascale. Cela en opposition avec les jours qui précédaient la Pâque où l'on jeûnait et faisait pénitence^{6 et 7}.

Pâque et Pentecôte sont donc le grand mystère cultuel du salut des chrétiens et sont appelées « la fête⁸. » Le fait que l'intérêt de Tertullien soit centré sur la période pascale dans sa totalité plutôt que sur la vigile pascale elle-même invite à se demander si le texte ne représente pas une association récente de la Pâque annuelle avec le baptême qui apparaît à la fin du II^e siècle et au commencement du III^e.

En dépit de son insistance sur la convenance du baptême pendant ce « jour de fête », Tertullien continue en précisant que tout autre moment conviendra, « Toute heure, tout temps peut convenir au baptême. Cela importe à la cérémonie, cela ne change rien à la grâce. » Probablement peut-on voir là une allusion à certaines tendances qui se faisaient jour alors et qui entendaient réserver les cérémonies du baptême uniquement au jour de Pâques. Seulement, Tertullien parle-t-il de la vigile pascale pour administrer le

6. C. CALLEWAERT, « La durée et le caractère du carême ancien dans l'Église latine », *Sacris Erudiri*, 1940, p. 453.

7. R. CABIE, *La Pentecôte, l'évolution de la Cinquantaine pascale au cours des cinq premiers siècles*, Tournai, Desclée, 1964, p. 39-41.

8. O. CASEL, *La Fête de Pâque dans l'Église des Pères (LO)*, Paris, Éd. du Cerf, 1963, p. 43.

baptême ? R. Cantalamessa⁹ pense que *pascha*, ici, désigne la vigile pascale, le baptême se situant à la fin du grand jeûne, qui s'achève à la vigile pascale. Par ailleurs, on a pu constater que des veillées baptismales se célébraient durant toute la Pentecôte. Saint Augustin, dont nous parlerons plus tard, atteste, lui aussi, que le lien entre baptême et Pâques n'est pas exclusif. Il faut savoir que cette préférence de Pâques chez Tertullien s'appuie sur toute une théologie baptismale.

Pâques du Seigneur et baptême du chrétien.

Tertullien exprime de façon explicite dans son traité que le baptême tient son efficacité de la passion et de la résurrection du Seigneur et que notre mort est détruite, anéantie par la mort du Seigneur : argument principal pour fonder le baptême pascal. Son argumentation est à reprendre dans toute une perspective sotériologique ; le Christ vient délivrer l'homme de la mort, du péché, et de Satan. Or le baptême, qui marque du sceau du Christ, est le sacrement de cette délivrance, il est l'antidote de la mort. En effet le Christ a détruit les œuvres du diable, et c'est au baptême que l'homme recueille pour lui les fruits de cette victoire du Christ. Le baptême reçoit son efficacité du Christ lui-même, et c'est ainsi que le baptisé se trouve configuré au Christ. En dehors du Christ et du baptême, nul ne peut parvenir à la vie. Le baptême est aussi nécessaire au chrétien que l'eau au poisson : il régénère. Le baptême, vu sous l'angle de la régénération et de la libération, donne la vie éternelle, or celle-ci nous est donnée lors de la passion et de la résurrection du Seigneur qui se célèbrent à Pâques. Il relie ainsi les deux événements, la Pâque du Seigneur et le baptême du chrétien.

9. R. CANTALAMESSA, *La Pâque dans l'Église ancienne* (TC IV), Berne, 1980, p. 145.

HIPPOLYTE DE ROME.

Dans son *Commentaire sur Daniel* (202-204), rédigé à une période de troubles et de persécutions pour l'Église de Rome, Hippolyte écrit en utilisant le style allégorique, que « le jour le plus convenable (pour le baptême) est celui de la Pâque¹⁰ ». Ce texte est, avec celui de Tertullien, la première référence explicite du lien Pâque-baptême. Le baptême est mis en relation avec le paradis terrestre, et peut ainsi être considéré comme l'entrée dans la terre promise, dans la vie éternelle. Étant donné les circonstances du document, le baptême est considéré dans son aspect eschatologique.

Par ailleurs apparaît dans ce texte la symbolique nuptiale ; l'Église, préfigurée par Suzanne, est comparée à une « épouse jeune et pure ». L'alliance scellée par le baptême est comparable à un mariage. Or, plus tard, la tradition fêtera la nuit de Pâques comme une nuit de noces où s'unissent l'homme et Dieu.

Le fait qu'il évoque le jour de Pâques « comme jour convenable » pour le baptême, nous amène à penser que cette pratique existait déjà à cette époque, et qu'il rappelle l'usage qui doit être suivi.

LA TRADITION APOSTOLIQUE.

La Tradition apostolique en tant qu'un des plus anciens règlements ecclésiastiques à notre portée, et écrit pour une communauté chrétienne de Rome au début du III^e siècle, fournit de précieux renseignements ; dans le chapitre intitulé « De la tradition du saint baptême », on peut lire :

[ceux qui vont recevoir le baptême] passeront toute la nuit à veiller : on leur fera des lectures et on les instruira. Ceux qui vont être baptisés n'apporteront avec eux aucune

10. HIPPOLYTE, *Commentaire sur Daniel*, Paris, Éd. du Cerf, « SC 14 », 1947, p. 84-85.

chose, mais seulement ce que chacun apporte pour l'eucharistie. Il convient en effet que celui qui est devenu digne offre l'oblation à la même heure. Au moment où le coq chante, on priera sur l'eau¹¹...

Ce document est sans doute l'un des meilleurs témoins des coutumes liturgiques romaines. L'administration du baptême commence à la fin de la veillée, au chant du coq. On est alors au dimanche matin. Il n'est pas dit que ce soit le dimanche de Pâques ; la pratique va-t-elle tellement de soi que l'auteur n'en dise rien de spécial ?

Beaucoup de spécialistes voient, dans cette période, le temps de Pâques. On peut se demander si les rites d'initiation décrits ci-dessus étaient particuliers à la vigile pascale. P. Bradshaw émet des réserves quant au fait que les étapes catéchuménales décrites, et qui précèdent notre passage, soient nécessairement liées au baptême pascal. De plus la période pascale est citée à un autre endroit, au chapitre 33. Pourquoi ce passage n'a-t-il pas été spécifiquement cité pour le baptême ? R. Cantalamessa¹², lui aussi, émet des réserves ; il suggère que la vigile décrite n'est pas spécifiquement pascale, mais qu'une vigile semblable a dû accompagner l'administration du baptême à n'importe quel moment où les candidats au baptême étaient initiés.

L'incidence du baptême sur le carême

À partir de ces témoignages peut-on émettre l'hypothèse que Pâques soit devenue le principal temps baptismal dans une grande partie de l'Église pendant le III^e siècle et dire avec Talley¹³ que « le baptême pascal deviendra, durant les

11. *La Tradition apostolique de saint Hippolyte, essai de reconstitution*, éd. B. Botte, (LQF 39), Münster-Westfalen, 1989, 20 et 21, p. 43 et 45.

12. R. CANTALAMESSA, *La Pâque dans l'Église ancienne* (TC IV), Berne, 1980, p. 79.

13. J. TALLEY, *Les Origines de l'année liturgique* (Liturgie 1), Paris, Éd. du Cerf, 1990, p. 238.

troisième et quatrième siècles, la norme de toutes les Églises ? »

Les témoignages de Tertullien et d'Hippolyte (*Commentaire sur Daniel*) semblent indiquer que le baptême était devenu un élément central de la vigile pascale elle-même, tout en élargissant la période baptismale jusqu'à la Pentecôte et même à d'autres dates pour Tertullien. Seulement, au lieu de parler de norme pour le baptême à Pâques, ne peut-on pas parler plutôt de préférence pour cette pratique ? P. Bradshaw pense que la seule chose qu'il est possible de dire, c'est qu'en Afrique du Nord et à Rome, une préférence pour le baptême célébré à Pâques s'est dessinée vers le début du III^e siècle¹⁴, mais pour lui, il s'agit seulement d'une préférence. Il se pose la question de savoir si cette situation s'étendit au reste de l'ancienne Église ou si elle fut une caractéristique de ces deux régions qui, en matière liturgique, étaient en relation étroite. Nous pensons que la préparation baptismale va grandement favoriser la pratique du baptême pascal, sans oublier que nous sommes à une période où le baptême est pensé surtout en fonction des adultes.

Dès la fin du II^e siècle et durant tout le III^e siècle, on rencontre une organisation catéchuménale plus élaborée. La description classique est fournie par la *Tradition apostolique* qui mentionne explicitement trois années de catéchuménat encadrées par « deux examens » : l'un d'admission à la catéchèse, l'autre d'admission au baptême. La période finale de candidature était marquée par des exorcismes quotidiens, dirigés par l'évêque lui-même à l'approche du jour du baptême. Bien que, comme nous l'avons déjà mentionné précédemment, R. Cantalamessa¹⁵ se soit demandé si la vigile qui précède le baptême était exclusivement la vigile pascale, il y a peu de raisons de douter

14. P. BRADSHAW, « *Diem baptismo sollemniozem* », éd., *Eulogema*, Studies in Honor of Robert Taft (Studia anselmiana 110 – Analecta liturgica 17), Rome 1993, p. 41-51.

15. R. CANTALAMESSA, *La Pâque dans l'Église ancienne* (TC IV), Berne, 1980, p. 79.

que la période finale de catéchèse décrite dans la Tradition apostolique ne soit tombée avant Pâques, même si une préparation similaire a pu intervenir aussi à d'autres moments pour ceux qui ne pouvaient pas être baptisés à Pâques même. Très probablement, cette préparation finale immédiate des candidats au baptême constitue les germes du carême, avec toutes les pratiques que celui-ci entraînera. T. J. Talley¹⁶ montre l'émergence d'un phénomène liturgique lié au carême, à savoir la coutume du jeûne de quarante jours comme préparation à Pâques en Afrique du Nord et à Rome, jeûne concernant aussi les catéchumènes. Cette pratique liturgique a eu une influence sur la coutume grandissante de conférer le baptême à Pâques. Dès le II^e siècle, le jeûne fera partie intégrante des exercices pénitentiels pour les catéchumènes et donc très vite le lien se fera entre le jeûne prépaschal, le jeûne prébaptismal et le baptême pascal. En effet, la préparation finale des candidats concernera surtout la période qui précède immédiatement la fête de Pâques. Celle-ci apparaît comme l'époque préférée pour le baptême.

Autres pratiques pour la date du baptême

On aurait pu s'attendre à ce que se poursuive le mouvement d'unification de la célébration du baptême autour de la cinquantaine pascale. Il n'en a rien été. Plusieurs grands témoins de l'époque suivante montrent qu'il y a plusieurs raisons à cela.

SIRICE ou l'extension numérique des baptêmes.

Sirice, évêque de Rome au IV^e siècle (384-399) exerce une véritable autorité disciplinaire dans l'Occident chrétien tout entier. Ses lettres papales sont des réponses à des

16. J. TALLEY, *Les Origines de l'année liturgique* (Liturgie, 1), Paris, Éd. du Cerf, 1990.

questions de discipline que lui posent les évêques soumis à sa dépendance patriarcale et dont la solution faisait difficulté chez eux. Elles aident à percevoir ce que pouvaient être les pratiques de cette époque dans une partie de l'Occident. Le document qui suit est une de ses lettres à Himère de Tarragone, métropolitain de cette région espagnole :

« Suit ce qui concerne les candidats au baptême. À leur sujet, les initiatives individuelles ont donné lieu à une intolérable confusion à laquelle il faut porter remède. Nos collègues dans l'épiscopat, je le dis à regret, se prévalent, non d'une autorisation quelconque, mais de leur seule témérité, pour administrer le sacrement de baptême à des foules innombrables dans le désordre et l'anarchie, à la *Nativité* ou à l'*Apparition du Seigneur*, aux *fêtes d'apôtres* ou de *martyrs*. Or c'est le privilège spécial, chez nous et dans toutes les Églises, du dimanche de *Pâques* et de sa *Cinquantaine*. Ce sont les seuls jours de tout le cours de l'année, auxquels il convient de célébrer le baptême collectif pour les nouveaux venus à la foi. Encore faut-il qu'ils se soient fait inscrire quarante jours auparavant ou plus et qu'ils aient été purifiés par des exorcismes, des prières quotidiennes et des jeûnes [...]

Cependant, autant nous disons qu'il ne faut rien diminuer du respect dû à Pâques, autant nous voulons que soit assuré sans délai le secours du baptême aux bébés que leur âge empêche de parler ou à ceux qui en auraient besoin en quelque nécessité que ce soit, de peur que ne se retourne contre notre propre salut notre refus des fonts du salut à ceux qui le désirent et que leur mort priverait du royaume en même temps que de la vie. De même, toute victime d'un naufrage, d'une incursion de l'ennemi, des aléas d'un siège¹⁷.

Il semble qu'ici la cinquantaine désigne toute la période pascale, même si d'autres témoignages contemporains emploient ce terme pour désigner le cinquantième jour.

17. SIRICE, *Lettre à Himère*, 3, PL 13, coll. 1134-1135, traduit par V. SAXER dans *Les Rites de l'initiation chrétienne du II^e au V^e siècle*, Spolète, 1988, p. 575.

Ce témoignage nous permet de nous faire une idée de la pratique qui s'était établie, dans le nord de l'Espagne, de baptiser aux grandes solennités, et on peut se demander si les circonstances qui sont à l'origine de cette lettre ne sont pas dues au fait que l'Espagne suit les habitudes anciennes, alors que Rome a vu se développer le baptême pascal. Les témoignages provenant de la péninsule Ibérique sont trop peu nombreux pour suivre l'évolution de cet usage. Cependant nous savons qu'il était encore en vigueur après plus de cent ans, malgré la réprobation du pape, puisque les évêques de la même province le combattent comme un abus, au concile de Girone, en 517. Quelles significations théologiques peuvent recouvrir ces autres dates d'administration du baptême ? Les grandes fêtes liturgiques nommées mettent chacun l'accent sur une christologie particulière ; administrer le baptême à Noël, c'est considérer le baptême comme une naissance de l'Esprit tout comme le Fils de Dieu est conçu de l'Esprit-Saint. L'Apparition du Seigneur ou Épiphanie, date à laquelle on fête le baptême du Seigneur, permet de souligner que le baptême du chrétien s'inscrit dans le baptême du Christ ; le Christ ayant été baptisé, le chrétien à son tour doit recevoir le baptême. Quant aux fêtes des Apôtres et des Martyrs ; cette pratique met en valeur le mystère pascal incarné dans des hommes qui ont laissé fructifier la grâce du baptême jusqu'au témoignage du sang versé.

Cette pratique condamnée par Sirice est-elle due à cette foule considérable qui demande le baptême ? Devant un tel afflux, dont on ne sait pas s'il s'agit d'enfants ou d'adultes, on peut s'interroger sur la possibilité réelle de baptiser une telle assemblée lors des solennités pascales. Cependant, l'affirmation de Sirice est claire ; l'administration du baptême collectif à Pâques et durant la cinquantaine, pour ceux qui ont suivi les dernières préparations catéchuménales, est la norme à Rome. L'intention du pape est-elle de promouvoir Pâques et le temps pascal pour le baptême ? Ou bien interdit-il les autres fêtes liturgiques pour l'administration de ce sacrement ? Le fait qu'elles soient ainsi clairement mentionnées, n'est-ce pas une façon de laisser entendre

que des pratiques particulières existaient déjà depuis un certain temps ?

Son souci disciplinaire à l'égard d'autres dates baptismales peut venir de sa préoccupation pastorale de la préparation au baptême des nouveaux venus dans la foi. Or nous l'avons vu, les dernières instructions se faisaient pendant le carême. Saint Augustin en est un témoin vivant.

SAINTE AUGUSTIN ou la nécessité du salut.

Saint Augustin fut baptisé à Pâques, en 386, à 32 ans, à Milan. Il reflète la pratique observée à Milan au IV^e siècle. Après avoir pris la décision de renoncer à l'enseignement et au mariage, il arriva à Milan durant les premiers jours de mars, pour s'inscrire parmi les catéchumènes d'Ambroise, et c'est celui-ci qui dans la nuit du 24 au 25 avril pendant les vigiles de Pâques, lui donna le baptême. Il reçut le baptême avec son fils Adéodat et son ami Alypius. Son témoignage nous est connu par les *Confessions*, IX, 6, 14, lorsqu'il écrit : « nous reçûmes le baptême et le remords de notre vie passée s'enfuit loin de nous. » Fort de cette expérience, comment Augustin concevra-t-il lui-même plus tard le baptême ?

Il n'a élaboré nulle part une théologie systématique du baptême. Lorsqu'il devra répondre aux interrogations soulevées par Boniface, puis aux positions de Pélage, l'occasion lui sera fournie de développer la notion de sacrement ; il expliquera ainsi qu'une fois pour toutes le Christ est mort et ressuscité, et pourtant, chaque fois que Pâques revient, nous disons que le Christ aujourd'hui ressuscite. C'est dans la célébration sacramentelle que nous trouvons la réponse. Le sacrement est une figure et une image, et c'est à ce titre qu'il emprunte si facilement le nom même de la réalité à laquelle il se rapporte. Lorsque l'on dit d'un enfant qui vient d'être baptisé, qu'il est chrétien, c'est parce que le baptême est sacrement de la foi. Plus tard en grandissant, il prendra conscience de cette réalité et le ratifiera par un acte personnel. En attendant, le sacrement garde sa valeur

contre le mal et, si l'enfant meurt avant l'éveil de la raison, il échappera à la damnation éternelle. Cette position va progressivement entraîner la conception de la nécessité du baptême pour le salut et sera à l'origine du baptême précoce des petits enfants.

Pour les pélagiens, le baptême des petits enfants est nécessaire en raison de l'inclination du péché qu'ils héritent d'Adam, non du fait qu'ils sont pécheurs. L'erreur de Pélagie compromet le plan du salut offert à tous les hommes par le Christ ; si les petits enfants, en effet, n'avaient pas de péché, ils n'auraient pas besoin du Christ, le Sauveur ne serait pas venu, ne serait pas mort pour eux. C'est par cette prise de conscience, que l'élaboration doctrinale d'Augustin aboutit à l'universalité du péché originel, et donc à la nécessité qui en résulte, pour tous les hommes, d'être rachetés par le Christ, autrement dit la nécessité du baptême pour le salut.

Nous assistons à un radical changement de perspective ; nous avons des baptêmes tardifs, préparés, qui venaient au terme d'un catéchuménat plus ou moins long, qui nécessitaient la conversion du cœur, le retournement vers le Christ, l'enseignement de l'Église, l'engagement du chrétien, et qui aboutissaient à la cérémonie solennelle du baptême pascal. Ce baptême pascal illustre ainsi tout ce cheminement ecclésial, communautaire, personnel, et l'enracinement sacramentel dans l'épiphany de la mort et de la résurrection du Christ, rendu visible par la célébration de la vigile pascale.

La conception augustinienne va à l'encontre de ce catéchuménat, pour les enfants nés de parents chrétiens. Si le baptême est nécessaire pour le salut, si les enfants morts sans baptême sont condamnés à la damnation, alors l'urgence va se faire sentir chez les chrétiens de baptiser leurs enfants très rapidement. On peut dire que nous tenons là théologiquement l'origine du baptême aussitôt après la naissance, le baptême *quamprimum*. Néanmoins, la discipline romaine représentée par Léon le Grand pour une partie du V^e siècle, maintiendra ce souci de promouvoir les baptêmes à Pâques et à Pentecôte.

LÉON LE GRAND ou la célébration des mystères du Christ.

Lors d'un synode annuel, tenu à Rome en 447, réunissant les évêques d'Italie septentrionale, le pape Léon le Grand règle la question de la date du baptême par cette lettre :

[...] j'ai appris de source sûre que dans le sacrement principal de l'Église, vous vous écartez de la coutume instituée par les Apôtres en célébrant davantage le baptême au jour de l'Épiphanie qu'au *temps pascal*. [...]

[...] Cependant, à proprement parler, c'est dans la mort du Crucifié et dans sa résurrection après la mort que le baptême tire sa puissance de transformer la « créature ancienne » en une nouvelle. Aussi dans la renaissance baptismale, agissent ensemble et la mort charnelle du Christ et sa vie divine selon la parole de l'Apôtre : « Ignorez-vous que, baptisés pour arriver au Christ Jésus, c'est pour mourir avec lui que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été enterrés avec lui par le baptême dans la mort, afin, comme le Christ est ressuscité des morts, par la gloire du Père, de vivre nous aussi, d'une vie nouvelle. Car, si une mort pareille à la sienne nous a fait partager la nature du Christ, nous la partagerons encore dans sa résurrection. » (Rm 6, 3-5) [...] Dans le rite baptismal, la mort se réalise par la destruction du péché ; la triple immersion reproduit les trois jours de la sépulture, la sortie de l'eau, le Christ ressuscitant du tombeau. Donc les détails de l'événement enseignent que le jour propre à célébrer la renaissance par la grâce est bien celui où a surgi la puissance de ce don et où elle s'est effectivement manifestée.

La plus éclatante confirmation de cette doctrine est le fait qu'après sa résurrection d'entre les morts, le Seigneur Jésus-Christ, lui-même, transmet à ses disciples, pour l'instruction de tous les chefs d'Église, le rite du baptême et la puissance de baptiser en ces mots : « Allez, enseignez ma doctrine à toutes les nations les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », quand il aurait bien pu leur donner cet enseignement dès avant sa passion, il s'y est refusé, voulant précisément leur faire comprendre que la

grâce de la régénération prend sa source dans sa résurrection.

À la célébration pascale, on a raison d'ajouter la solennité de la *Pentecôte*, consacrée par la venue du Saint-Esprit et rattachée étroitement, comme par un nœud, à la fête de Pâques. Quand les autres fêtes sont rapportées à des jours différents, celle-ci rejoint chaque année le jour à qui la Résurrection du Seigneur donne une éclatante splendeur : tendant la main secourable de la grâce et invitant ceux que les souffrances de la maladie, la longueur de la route à parcourir ou les difficultés de la navigation ont retenus loin, le jour de Pâques, à obtenir, en dépit de toutes les difficultés qui les auraient empêchés, à obtenir par le don de l'Esprit-Saint, la réalisation de leurs désirs. Estime-t-on que la fête de l'Épiphanie – qu'il faut entourer, dans son ordre, de l'honneur qui lui est dû – possède aussi le privilège du baptême, parce que ce jour-là, selon certains, le Seigneur a eu recours au baptême de Jean ? Il faut savoir que la grâce et la signification de ce baptême-là étaient différentes : il ne se rapportait pas à la puissance qui fait renaître par l'Esprit-Saint ceux dont il est dit : « Ni le sang, ni le vouloir de la chair, ni le vouloir de l'homme, mais Dieu les a engendrés » (Jn, 1,13).

Le Seigneur, en effet, n'avait aucun péché à se faire remettre, et il n'avait pas à chercher un moyen pour renaître spirituellement. Il voulut cependant être baptisé (Mt, 3,15) comme il avait voulu qu'on le circoncît et qu'on offrît pour lui une victime de purification, afin que, né d'une femme, comme le dit l'Apôtre, il fut aussi soumis à la loi (Ga, 4, 4) : car il n'était pas venu pour l'abolir, mais pour l'accomplir (Mt, 5, 17) et, en l'accomplissant, l'amener à sa fin, comme le proclame l'Apôtre : « La fin de la loi, c'est le Christ, pour la justification de tout croyant » (Rm, 10, 4).

Mais le sacrement de son baptême, il le place en lui-même, puisque, possédant en tout la primauté (Co, 1, 18), il enseigna qu'il était le Principe. Et au moment où, de son côté, coulèrent le sang de la Rédemption et l'eau du baptême, (Jn, 19, 34) qu'il consacra le pouvoir de faire renaître [...] ¹⁸.

18. LÉON LE GRAND, *lettre 16, 3*, PL 54, col. 695-701, traduit par le P. PAPILLON, dans A. G. HAMMAN, *Le Baptême d'après les Pères de l'Église*, LC 1, Paris, Migne, 1995², p. 296-304.

Dans cette lettre, saint Léon établit avec beaucoup de justesse la distinction entre mystère et sacrement. Le sens du mot mystère s'appuie sur l'acception paulinienne, définissant le mystère comme le plan divin du salut que constitue la Rédemption. Or c'est le Christ lui-même qui est le mystère. Saint Léon élargit le sens du mot mystère aux événements de la vie du Christ qui contribuent au salut, et plus largement encore aux actions rituelles qui assurent la présence du Sauveur et le prolongement efficace de ses gestes sauveurs. Le mystère est ce qui va révéler le divin à travers le sensible avec un aspect plutôt statique, alors qu'il parlera du sacrement du point de vue de l'efficacité salvifique avec un sens plutôt dynamique. Dans cette lettre, saint Léon parle du sacrement du baptême et non du mystère.

Le principe qui fonde son argumentation quant au baptême à Pâques, c'est la similitude et l'accord qui doivent exister entre les mystères. « On a choisi le jour et le temps où, grâce à l'image reproduisant le mystère, l'effet produit dans les membres concordait avec ce qui s'est réalisé dans la tête elle-même. » Ainsi le baptême, sacrement du salut, s'accorde parfaitement avec le mystère du Christ qui fonde ce rite et dont la liturgie est la transposition dans le temps. Saint Léon ne conçoit pas ce sacrement agissant indépendamment des mystères liturgiques, parce que ceux-ci renouvellent les mystères du Christ correspondants, dont le sacrement tire son efficacité.

Pour saint Léon, le baptême, qui opère effectivement le salut, se célèbre à Pâques ; il fait partie intégrante du sacrement de ce jour. Il ne se pose pas la question de savoir si un élément de ce sacrement (le baptême par exemple) peut agir sans l'autre (la célébration liturgique de Pâques) ; pour lui il y a une profonde unité entre les deux, on ne peut pas les concevoir l'un sans l'autre, on ne peut les disjoindre sans leur faire perdre leur vrai sens.

Noël : naissance du Christ et naissance du chrétien.

Mais saint Léon le Grand parle également du baptême dans huit sermons de Noël, ce qu'il en dit permet de donner un fondement théologique à une pratique qui existait déjà comme nous avons pu le constater. À ce propos, le saint pape procède par association d'idées ; le baptême est la naissance du chrétien, et Noël est la naissance du Christ d'où il dégage la doctrine de l'Incarnation et les considérations morales pour les chrétiens, car leur naissance à eux c'est le baptême. Ces deux naissances ont une même origine : le Saint-Esprit. Ainsi la naissance du Christ est le modèle du baptême, par son identité de principe qu'est le Saint-Esprit, et par la similitude des effets qu'est la naissance. C'est pourquoi la race de ceux qui sont régénérés par le baptême, commence avec la naissance du Christ. D'où cette association qu'il fait souvent lors de ces sermons de Noël, entre la naissance du Christ et la naissance du chrétien.

Enracinement du baptême pascal dans la théologie paulinienne.

De tous les témoignages cités jusqu'à présent, c'est la première fois qu'un auteur s'appuie explicitement sur la théologie paulinienne du baptême, en citant le célèbre passage de l'épître aux Romains 6, 3-5. Nous sommes au milieu du v^e siècle, et jusqu'à présent, cette citation n'avait pas encore servi pour argumenter le baptême pascal. Désormais, le lien est réalisé entre la doctrine paulinienne du baptême son administration à Pâques, et la pratique rituelle de la triple immersion signifiant la mort et la résurrection du Christ. Cela ne veut pas dire qu'elle ne s'était pas faite auparavant, mais c'est la première fois qu'elle est explicitement mentionnée. De plus dans l'ordre du Seigneur d'aller baptiser « au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit », saint Léon voit la confirmation que cette

injonction ne peut pleinement se réaliser et prendre sens qu'au moment de la résurrection du Christ¹⁹, mystère qui est fêté à Pâques jusqu'à la Pentecôte, ces deux fêtes étant liées l'une à l'autre « comme par un nœud », puisque pendant tous ces jours on y célèbre le mystère de la Résurrection. La grâce baptismale découle directement de la Résurrection du Christ, à laquelle elle fait participer et cela doit se manifester dans le temps choisi pour la dispenser.

À propos de l'Épiphanie, son argumentation exclut le fait que le baptême du Christ pouvait être considéré comme le modèle du baptême chrétien. Il n'est pas appréhendé sous l'angle de la régénération pour les futurs baptisés. Il relie le baptême du Christ à l'accomplissement des Écritures, sans lien avec le mystère pascal. Désormais l'accent paulinien sera de plus en plus prépondérant dans la théologie occidentale.

Quelques témoignages orientaux

GRÉGOIRE DE NAZIANZE.

Le sermon 40 de Grégoire de Nazianze est prononcé le 7 janvier 381, à Constantinople, à la suite d'un premier discours prononcé la veille, jour de l'Épiphanie, où il met en lien la célébration du baptême du Christ avec le baptême et l'illumination du néophyte. Son public est confronté aux hérésies, notamment à l'arianisme et à l'anoméisme. Il commence par énumérer les différents noms du baptême,

19. Une des conclusions de l'article de E. Cothenet (« La formule trinitaire baptismale de Matthieu » 28, 19), dans A. M. TRIACCA-A. PISTOIA (éds.), *Trinité et liturgie*, Conférences Saint-Serge, XXX^e semaine d'études liturgiques, Rome, Edizioni liturgiche, 1984, montre, que « dans l'étude de la structure de Mt 28, 18-20, l'administration du baptême est au centre de la catéchèse. L'enseignement est donné en vue de l'initiation chrétienne. [...] L'ensemble du passage constitue une conclusion particulièrement soignée et en manifeste l'accomplissement à la lumière de la résurrection ».

chacun de ces termes mettant l'accent sur un aspect du sacrement ; il insiste davantage sur l'illumination et la purification. Puis la plus grande partie de son discours est consacrée à exhorter toutes les catégories de chrétiens à recevoir le baptême. Tant d'insistance laisse penser que l'habitude de retarder le baptême est largement répandue. Dans ce contexte apparaît la triade des jours baptismaux ; ainsi il met cette excuse dans la bouche de ceux qui attendent : « J'attendrai la *fête des Lumières* ; *Pâques* a pour moi plus d'importance ; c'est la *Pentecôte* que j'attendrai » et Grégoire de répondre : « il vaut mieux recevoir l'illumination avec le Christ ; il vaut mieux ressusciter avec le Christ, le jour de la Résurrection ; il vaut mieux honorer la manifestation de l'Esprit ²⁰. » Grégoire ne conteste pas que l'Épiphanie, Pâques ou la Pentecôte soient réellement des jours où le baptême était administré. Son souci est d'élever l'âme des fidèles, de leur préférence pour tel ou tel jour (sachant tout le faste qui accompagnait ces fêtes) à la compréhension du mystère baptismal, mystère d'illumination et de résurrection spirituelle, et d'Épiphanie de l'Esprit.

BASILE LE GRAND.

Basile le Grand, ami de Grégoire de Nazianze, est métropolitain de Césarée. C'est un pasteur soucieux des pauvres, des âmes, de l'Église. Comme Grégoire, il s'en prend à ceux qui diffèrent le baptême ; il applique à ce sacrement la parole de l'Ecclésiaste : « Il y a un temps pour enfanter et un temps pour mourir » (Si 3, 1-2). Il continue en disant que l'on peut recevoir le baptême à toute époque de l'année ; pour lui, le temps de Pâques est le plus indiqué car il présente le plus d'affinités avec le mystère du baptême : « Assurément, il semble que la date la plus rapprochée soit de loin la plus indiquée. Qu'est-ce qui pour-

20. GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 38-41*, Paris, Éd. du Cerf (« SC 358 »), 1961, p. 251.

rait être plus normal pour le baptême que le jour de Pâques ? Car ce jour commémore la résurrection ; et le baptême est une énergie en vue de la résurrection ²¹. »

Cette préférence pour Pâques peut s'expliquer en partie pour Basile par son traité sur le baptême ; il y exploite abondamment la figure du bain baptismal qui configure au Christ crucifié, mort, enseveli et ressuscité, dans la mesure où, avec lui, nous avons cloué nos péchés à la croix, les avons fait mourir et ensevelis dans l'eau et sommes nous-mêmes ressuscités à une vie nouvelle. C'est le développement basé sur la lettre de saint Paul aux Romains 6, 3-11, qu'il cite en entier pour le commenter tout au long de son traité.

JEAN CHRYSOSTOME.

Dans la communauté d'Antioche, la préférence pour Pâques se retrouve chez Jean Chrysostome, chargé de préparer les catéchumènes aux sacrements de l'initiation entre 386 et 398. Dans ses catéchèses baptismales, il répète que le temps préférentiel pour l'initiation est le temps de Pâques, temps de la résurrection, temps de la victoire du Christ, appuyant lui aussi son argumentation sur la théologie paulinienne du baptême. Dans une homélie datée de 400 ou 401, prononcée tout au début de la Cinquantaine pascale, il insiste sur la fête de Pâques pour administrer le baptême en opposition à la Pentecôte ; « Dieu prépare d'abord l'âme tenue en éveil et ensuite Il y répand sa grâce. C'est pour cela qu'Il n'a pas envoyé l'Esprit tout aussitôt, mais seulement à la Pentecôte. Si l'on nous demandait pourquoi nous, nous ne baptisons pas à ce moment-là, nous répondrions que, si la grâce y est la même que maintenant, nos esprits, préparés par le jeûne, sont en ce moment plus

21. Saint BASILE LE GRAND, *Protreptique du saint baptême*, dans A. G. HAMMAN, *Le Catéchuménat des premiers siècles* (« Les Pères dans la foi » 60), Paris, Migne, 1994, p. 98.

élevés²². » Néanmoins, en Orient, d'autres fêtes liturgiques seront l'occasion de célébrer le baptême.

La pratique du baptême à l'Épiphanie.

Antonin de Plaisance, au VI^e siècle, raconte explicitement lors d'un récit de voyage, qu'à l'occasion de la célébration de l'Épiphanie, au lieu même du baptême de Jésus dans le Jourdain, le baptême était conféré pendant cette célébration. Dès la fin du VI^e siècle, l'association de l'Épiphanie avec le baptême de Jésus a conduit quelques Églises à conférer le baptême²³. Les documents byzantins plus tardifs ne présentent une liturgie baptismale complète que pour l'Épiphanie, le samedi de Lazare, la vigile pascale et la Pentecôte. Le chant d'entrée habituel de ces fêtes, (excepté le samedi de Lazare) est le tropaire baptismal « tous ceux qui ont été baptisés en Christ, ont revêtu le Christ », que chantent les nouveaux baptisés et chrismés, en entrant dans la basilique, à Constantinople, lors d'un de ces jours de baptême.

Pour les IX^e et X^e siècles, nous avons aussi des documents décrivant la liturgie baptismale le jour de l'Épiphanie, ainsi que la bénédiction de l'eau la veille de la fête. Le patriarche bénissait l'eau dans le sanctuaire de Sainte-Sophie et se rendait ensuite en procession au baptistère pour la bénédiction distincte des fonts baptismaux, bien que le baptême ne fût conféré que le lendemain matin, ce qui est une exception à la pratique des autres jours baptismaux où la bénédiction de l'eau prend place dans le contexte même du rite baptismal. Il semble de toute évidence que cette exception était due à la signification att-

22. JEAN CHRYSOSTOME, *In Acta Apostolorum*, Hom. I, 6 ; PG 60, c. 22, cité dans R. CABIE, *La Pentecôte, l'évolution de la Cinquantaine pascale au cours des cinq premiers siècles*, Tournai, Desclée, 1964, p. 202-203.

23. J. TALLEY, *Les Origines de l'année liturgique* (Liturgie I), Paris, Éd. du Cerf, 1990, p. 146.

chée à la bénédiction de l'eau distribuée aux fidèles le jour de l'Épiphanie, rite encore en vigueur aujourd'hui, comme nous l'avons dit plus haut, bien que l'administration du baptême ne soit pas forcément liée à cette date. Dans le rite byzantin, de nos jours, la fête de l'Épiphanie, bien plus que la nuit de Pâques, se présente comme le temps où les catéchumènes sont introduits dans l'Église. Pour le rite copte actuel, l'initiation chrétienne n'est fixée à aucune date. On baptise cependant de préférence à l'occasion de l'Épiphanie, du sixième dimanche de Carême, ou dans les lieux de pèlerinage, le jour de la fête du saint qui y est vénéré.

La théologie baptismale orientale, d'après ce rapide aperçu, nous laisse entrevoir une variété d'orientations : tout d'abord la prise en considération de la date de l'Épiphanie commémorant le baptême du Christ. Un courant théologique oriental voit le baptême chrétien comme le « mime » du baptême du Christ. Puis, la mise en valeur de l'eau, cette eau « sanctifiée » par le baptême du Christ, et qui est bénie et consacrée par une riche prière consécatoire, toujours utilisée de nos jours. Et nous pouvons enfin constater que le point de vue paulinien pour la date pascale de l'administration du baptême n'est pas étranger aux Pères orientaux. Malgré tout, c'est surtout en Occident, que la théologie paulinienne va se développer pour la compréhension théologique du baptême, s'appuyant en grande partie sur la notion de passage.

Doctrine et pratique de la date du baptême

En Occident pendant les deux premiers siècles, le baptême est surtout envisagé sous l'aspect d'illumination et de régénération ; la théologie baptismale n'est pas unifiée.

C'est au III^e siècle avec Tertullien que l'association du baptême à Pâques va s'opérer. Pour lui, le baptême est vu sous l'angle de la libération et donne la vie éternelle, et ce sacrement est efficace grâce à la mort et à la résurrection du Christ, or Pâques est la célébration de cet événement.

Donc tout naturellement Tertullien écrira « que le jour le plus solennel pour le baptême est... Pâques ». Ainsi c'est en fonction de la façon dont on envisage le baptême que l'association avec Pâques va prendre son importance.

Au v^e siècle, Léon le Grand dans son adresse aux évêques de Sicile donne une argumentation centrale pour appuyer les baptêmes à Pâques ; pour lui le sacrement n'agit pas indépendamment des mystères liturgiques, ceux-ci renouvellent les mystères du Christ correspondants dont le sacrement tire son efficacité. Si l'on dissocie le temps liturgique et le sacrement, les deux perdent leur sens ; si on ne célèbre pas de baptême à Pâques, il manque au mystère liturgique une dimension constitutive. Le sacrement du baptême et le temps pascal sont liés l'un à l'autre ; ils se donnent réciproquement toute leur ampleur et leur signification théologique.

Saint Augustin va mettre l'accent sur un autre point ; la nécessité du baptême pour le salut, cela mis en relation avec l'élaboration doctrinale du péché originel. De ce fait une rupture va s'opérer dans la façon d'envisager le baptême. Une des conséquences sera progressivement la généralisation du baptême *quamprimum*. Celle-ci s'opérera surtout au XIV^e siècle, après de multiples ajustements disciplinaires. Toute la pastorale baptismale apparaît ainsi dominée par les circonstances de cette époque, comme l'importance de la mortalité infantile, et par des arguments théologiques qui sont la valeur irremplaçable du baptême pour le salut des enfants et la crainte de la damnation éternelle. Ces raisons l'emporteront sur toutes les considérations de dates.

Le concile de Florence, dans son décret pour les jacobites, en 1442, insiste sur le baptême des enfants, qui doit se faire sans attendre ; « en raison du danger de mort qui peut souvent se présenter, [...] que les enfants soient baptisés immédiatement et sans délai selon le rite de l'Église²⁴ ». Clément VI et d'autres papes du XIV^e et du

24. CONCILE DE FLORENCE, bulle *Cantate Domino*, décret pour les jacobites, 4 février 1442, cité dans J. Ch. DIDIER, *Faut-il baptiser les enfants ? La réponse de la tradition*, Paris, Éd. du Cerf, 1967, p. 225.

xv^e siècle prendront position en faveur du baptême *quamprimum*, devenu alors commun en Occident. Certains statuts diocésains de la même époque commencent à déterminer un délai dans lequel les enfants doivent être baptisés. Ces déterminations ne se généraliseront qu'après le concile de Trente, sans jamais devenir universelles²⁵. C'est le canon 770 du droit canonique de 1917, qui prescrit de façon officielle la règle du baptême *quamprimum*, réglementant ainsi une pratique coutumière devenue quasiment universelle.

Il y a encore une trentaine d'années, en France, cette conception prédominait, quel que soit le contexte sociologique ; l'enfant naissait, la mère ne pouvait pas encore se lever, l'enfant était baptisé, « au cas où... ». Cette mentalité demeure dans certains endroits, mais nous assistons depuis vingt ans à de nouvelles pratiques du baptême des petits enfants.

Le baptême pascal et le baptême *quamprimum* soulignent deux conceptions très différentes. Avec le baptême pascal, le sacrement est situé dans toute une perspective liturgique, dans un processus d'initiation, et dans un cadre ecclésial. Avec le baptême *quamprimum* on insiste davantage sur la nécessité du baptême pour le salut, sans considération de date, ce qui privilégie l'aspect plus privé – voire familial – de la cérémonie du baptême. Cette accentuation mettra à l'arrière-plan, pendant toute une période, la préparation baptismale et le baptême comme élément constitutif de la vigile pascale.

25. P. M. GY, « Du baptême pascal des petits enfants au baptême *quamprimum* », dans M. SOT (éd.), *Haut Moyen Âge. Culture, éducation et société*, Études offertes à P. Riché, La Garenne-Colombes, Éd. Érasme, 1990, 353-365 et « *Quamprimum*, note sur le baptême des enfants », dans *LMD* 32, 1952, p. 124-128.

La redécouverte de l'importance de la date dans les rituels de Vatican II

La Constitution sur la liturgie mentionne clairement que le mystère pascal est à la base du baptême, quand elle déclare : « Par le baptême, les hommes sont greffés sur le mystère pascal du Christ : morts avec lui, ils sont ensevelis avec lui, ressuscités avec lui ²⁶ » (SC 6) renvoyant aux passages pauliniens, dont Rm 6, 4 et Ep 2, 6 entre autres. Ce recentrement sur le mystère pascal est redécouvert dans la théologie sacramentelle actuelle, de telle sorte que les sacrements sont pensés et vécus dans la dynamique de l'histoire du salut, dont ils sont l'expression et l'actualisation. Il est frappant de constater que les préliminaires généraux à l'initiation chrétienne (n° 1) commencent dans cette perspective pascale : « Par les sacrements de l'initiation chrétienne, les hommes, délivrés de la puissance des ténèbres, morts avec le Christ, ensevelis avec lui et ressuscités avec lui, reçoivent l'Esprit d'adoption... » Il convient de signaler que l'aspect de passage est spécialement souligné ; en tant que passage par le don de soi, la souffrance, la mort vers la vie, l'élévation à la gloire de Dieu. En conséquence, le temps de la célébration du baptême découlera de façon quasiment logique de cette dynamique pascale décrite précédemment.

C'est dans la troisième étape du rituel du baptême des adultes ²⁷, qui concerne la célébration du sacrement de l'initiation, qu'est annoncé le temps privilégié pour conférer ce sacrement : « C'est normalement au cours de la veillée pascale que sont donnés les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie » (ICA, 6, 01). Pour

26. La constitution *Sacrosanctum Concilium*, dans *La Liturgie après Vatican II*, Paris, Éd. du Cerf, coll. « Unam Sanctam » 66, 1967.

27. *Rituel du baptême des adultes par étapes*, Rituel approuvé *ad interim* par les évêques de la CIFT et confirmé par la congrégation pour le culte divin le 30 janvier 1974, 6 fascicules 1974 (n. éd. en préparation : *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*).

le baptême des petits enfants, la date pascale vient après de multiples recommandations pratiques et pastorales. Le texte dit : « Pour mettre en lumière le caractère pascal du baptême, il est recommandé de le célébrer durant la veillée pascale ou le dimanche, quand l'Église commémore la résurrection du Seigneur²⁸ » (BPE, 44). Ces recommandations dénotent le souci d'enraciner la vie chrétienne dans la Pâque du Christ. Or dès les origines, on célébrait dans la nuit de Pâques un unique mystère, la mort et la résurrection du Christ et l'attente de sa parousie. Cet ensemble pascal se célèbre aussi de façon plus modeste chaque dimanche. Qu'elle soit hebdomadaire ou annuelle, la Pâque du Seigneur se célèbre dans toutes les fêtes chrétiennes, car celles-ci s'inscrivent dans la mémoire du mystère pascal. Par conséquent, le sacrement du baptême et la nuit de Pâques sont indissolublement liés par le mystère de leur origine, à savoir la mort et la résurrection du Christ. Le baptême trouve donc sa place tout naturellement et de façon homogène, dans la fête où l'Église actualise le mystère pascal, c'est-à-dire *la nuit bienheureuse* de Pâques.

Conclusion

La comparaison de certaines pratiques peut donner à penser sur les enjeux christologiques mentionnés. Par exemple, considérons la pratique de l'administration du sacrement de confirmation ; sans difficulté – et cela arrive souvent – celui-ci est donné durant le temps pascal et plus particulièrement durant les dimanches qui précèdent ou suivent la Pentecôte. Pour beaucoup l'association – Esprit-Saint-Confirmation-Pentecôte va de soi. Cette évidence met en relief de façon quasi naturelle l'aspect pneumatologique de ce sacrement. (On pourrait d'ailleurs s'interroger sur la dimension christologique de la confirmation en

28. *Rituel du baptême des petits enfants*, Mame-Tardy, 1984, texte français approuvé par les conférences épiscopales francophones et confirmé par la Congrégation pour le culte divin le 28 octobre 1984.

se demandant si celui-ci est parfois suffisamment mis en lumière.)

Ce rapide parcours historique permet de constater que le baptême, suivant l'aspect christologique que l'on souhaite accentuer, prendra naturellement place à la date de la fête liturgique qui lui correspond. Redécouvrir ainsi l'Épiphanie, la Pentecôte pour célébrer le baptême enrichiraient considérablement la compréhension christologique de celui-ci²⁹. De même situer les baptêmes à Pâques³⁰, ne permettrait-il pas de renouer avec la pratique traditionnelle de l'Église qui est d'inscrire dans la date du baptême pascal la théologie de saint Paul : « Ignorez-vous que nous tous, baptisés en Jésus-Christ, c'est dans sa mort que nous avons été baptisés ? [...] afin que, comme Christ est ressuscité des morts nous menions nous aussi une vie nouvelle » (Rm 6, 3-4) ?

Catherine AUBIN, o.p.

29. Pour mémoire, rappelons comment Grégoire de Nazianze nommait le baptême : « Cette illumination [c'est-à-dire le baptême], c'est la splendeur des âmes, le changement de vie, l'engagement de la conscience envers Dieu, [...] le renoncement à la chair, la docilité à l'Esprit, la participation au Verbe, le redressement de la créature, le déluge engloutissant le péché, la communication de la lumière, la disparition des ténèbres ; cette illumination c'est le char qui mène à Dieu, le départ avec le Christ, le soutien de la foi, la perfection de l'esprit, la clef du royaume des cieux, la modification de l'existence, la suppression de l'esclavage, le dénouement des liens, le renouvellement de l'être complexe que nous sommes, cette illumination [...] c'est le plus beau et le plus magnifique des dons de Dieu (GRÉGOIRE DE NAZIANZE, *Discours 38-41*, trad. par P. Gallay, Paris, Éd. du Cerf, 1990, « SC 358 », p. 201-203).

30. P. DE CLERCK, « Tous les baptêmes à Pâques ? », *LMD* 182, 1990/2, p. 36-39.